



ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JEAN-BOSCO

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)
tenue le 25 mars 2021 à 18h30

Participants

Sont présents :

Djama Ahmed, parent et représentant comité parents	Mélisa Ferreira, parent
Louise Beauchamp, directrice	Patricia Leduc, enseignante
Pascale Bissonnette, personnel de soutien	Maja Matekalo, technicienne en service de garde
Dominique Charest, enseignante	Geneviève Plouffe, parent
Marie-Ève Dufresne, parent	Émilie Turcotte, parent

Sont aussi présents :

Jocelyn Blondin, représentant de la communauté
Mélanie Héroux, représentante de l'O.P.P.

Ouverture de la séance

Mme Turcotte vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h32.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 25-03-001

Il est proposé par Mme Geneviève Plouffe d'adopter l'ordre du jour du 25 mars 2021.

Proposition adoptée à l'unanimité.

1.3 Courrier CE

Aucun courrier.

1.4 Adoption du procès-verbal du 25 février 2021

C.E. 25-03-002

Il est proposé par Pascale Bissonnette d'adopter le procès-verbal du 25 février 2021 avec les corrections suivantes :

Page 3 : ajout du nom de Mme Marie-Ève Dufresne au point 2.2

Page 4 : ajout à l'avant-dernière phrase, puisqu'il y a de l'amiante.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5 Suivi au procès-verbal

- Taux de réussite au premier bulletin école vs CSSPO : Mme Beauchamp n'a pas les résultats pour les autres établissements. Nous avons seulement les résultats de notre école. Elle dit qu'il y a un coup de barre à donner au niveau des élèves de 6^e année.
- Information sur la coupe de l'érable en avant de l'école : Mme Beauchamp a envoyé un courriel à monsieur Éric Larochelle, le 22 mars 2021. Elle n'a pas pu faire le suivi avant et elle s'en excuse. Elle est en attente d'une réponse donc un suivi sera fait au prochain CE.
- Agendas scolaires 2021-2022 : Il y aura un achat de 70 agendas. Le coût est de 7,92\$. M. Djama Ahmed demande si on peut faire un partenariat avec une autre école afin d'économiser des frais. Puisque nous devons bientôt commander les agendas, Mme Beauchamp fera un suivi par courriel, avec les membres du conseil d'établissement.
- Attestation des capsules suivies pour la formation obligatoire : Mme Beauchamp a demandé à Mme Caroline Sauvé, d'approuver notre tableau de bord et elle lui a demandé si nous aurions une attestation. La réponse fut négative donc Mme Beauchamp archivera le nom des gens qui ont suivis les formations.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Marchethon

C.E. 25-03-003

Mme Émilie Turcotte propose d'approuver l'activité du marchethon qui aura lieu d'ici le mois de mai 2021. La date sera confirmée au prochain CE.

Proposition approuvée à l'unanimité.

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Demande de révision / signalisation sur la rue Saint-Jean-Bosco

Mme Beauchamp explique la problématique de la signalisation actuelle qui se trouve sur la rue St-Jean-Bosco. M. Blondin et M. Frédéric Bock, policier éducateur travaillent en partenariat avec Mme Beauchamp. Nous devons trouver une solution afin de dégager un côté afin d'alléger la circulation, de diminuer l'achalandage et surtout afin d'assurer la sécurité de nos enfants. M. Blondin a eu une rencontre le 15 mars avec le Service de police de la Ville de Gatineau. Il a donné son opinion afin qu'on puisse transformer du côté de l'école, un arrêt interdit. Mme Plouffe demande si l'école a pensé à faire l'éducation des parents. Elle mentionne qu'à son école, un membre du service de garde est présent dans le débarcadère pour gérer le tout. Mme Beauchamp dit que présentement, il n'y a que les affiches. Le plan de déploiement sera mis en place dès que possible.

3.2 Nouvelle date des photos scolaires : 24 septembre 2021

La nouvelle date des photos scolaires sera le 24 septembre 2021.

3.3 Situation COVID-19

Mme Beauchamp résume la situation actuelle de la COVID-19 à notre école. Depuis le retour de la relâche, nous avons eu 5 élèves infectés ainsi qu'un membre du personnel.

Suite au courriel de Mme Plouffe, Mme Beauchamp explique que le délai dans la communication envoyée aux parents a été retardée suite à une erreur commise par la Santé publique. Nous aurions dû être informé qu'un nouveau cas avait été dépisté, dans notre établissement, mais cela a été fait tardivement. Cela explique le délai de la réception de l'information. Pour les autres questions reliées au domaine de la santé, elle invite Mme Plouffe à joindre la Santé publique qui pourra lui répondre.

Elle rappelle qu'il y a un protocole à respecter. Il est également important de comprendre que toutes les communications sont émises par la Santé publique et que ce n'est pas la direction qui prend les décisions relatives à savoir qui est retiré, qui ne l'est pas, si une classe ferme etc. Elle explique aux membres, le déroulement des étapes à faire, lorsque nous avons un appel de la Santé publique qui annonce un cas officiel à la COVID-19.

Suite aux questionnements des parents, Mme Beauchamp explique l'importance des places assignées dans les autobus. Lorsqu'un élève décide de changer de place et qu'un cas COVID-19 est déclaré, il devient difficile de retirer les élèves à risque. C'est pour cette raison que nous avons dû faire parvenir une différente lettre, pour les élèves transportés, qui mentionnait qu'aucun élève ne seraient retirés de l'autobus et que les parents devaient observer si des symptômes se développaient. M. Djama Ahmed demande si une procédure sera mise en place afin de s'assurer qu'aucun élève ne change de place. Mme Beauchamp mentionne que lorsque l'autobus quitte, cela devient une gestion hors de notre contrôle. Elle ne peut pas mettre un brigadier adulte dans les autobus. Elle a avisé l'organisation scolaire qui elle a fait les suivis avec les transporteurs afin de respecté les plans qui ont été faits. Mme Émilie Turcotte demande si l'école fera des suivis avec les parents pour qu'ils rappelle à leur enfant, l'importance de respecter les places désignées. Mme Beauchamp mentionne qu'on a déjà envoyé des courriels à cet effet et qu'aucun autre courriel sera envoyé.

Mme Plouffe demande si un élève ou un employé peut être retiré plus d'une fois. Mme Beauchamp mentionne que ce n'est pas son expertise donc elle invite les parents à s'adresser à la Santé publique pour toutes les questions relatives à la COVID-19.

3.4 Consultation annuelle en lien avec la nouvelle gouvernance

La fiche thématique #19 est disponible. Mme Beauchamp fera un FORMS car elle désire consulter les élèves sur différents sujets en lien avec la nouvelle gouvernance. Elle désire consulter les élèves sur certains sujets. Elle orientera le tout sur 2 volets : sur le projet éducatif et sur le projet vert. La consultation sera amorcée au retour du congé de Pâques.

3.5 Tableau des fonds à destination spéciale

Mme Beauchamp présente le tableau des fonds à destination spéciale. Il n'y a aucun changement. Avec la vague des fermetures des classes, il y aura des remboursements à faire. Cela aura un impact sur le montant.

3.6 Vert de la Ville

La direction mentionne que le projet a été déposé le 15 mars 2021, pour un moment de 61 600,00\$. Les candidatures sont présentement étudiées. La réponse officielle suivra.

3.7 Discussion et partage sur la Capsule de formation du CÉ

Mme Beauchamp propose aux membres d'échanger sur la fiche #4. Mme Turcotte mentionne avoir préféré cette capsule.

4. Mots des représentants

4.1 Du service de garde

Mme Maja Matekalo mentionne que les inscriptions seront envoyées la semaine prochaine. Considérant la situation reliée à la COVID-19, elle désire minimiser l'échange de document. Donc afin d'éviter le papier, il y aura une nouvelle formule pour que les parents inscrivent leur enfant.

4.2 Des enseignants

Il y aura des ateliers en lien avec Culture à l'école.

4.3 De la Direction

- Mme Beauchamp mentionne que Mme Mélanie Hall a été nommée par intérim direction à l'École du Dôme. Elle profite de l'occasion pour la remercier. Nous ne savons pas encore qui la remplacera.
- Une lettre de remerciement aux Loisirs St-Jean-Bosco. Elle en profite pour remercier M. Blondin pour son engagement habituel.
- Elle remercie son personnel pour leur implication. Elle souligne la force du travail d'équipe. Elle remercie également Mme Pascale Bissonnette.

5. Varia

Aucun varia.

6. Levée de l'assemblée

La prochaine réunion du CE aura lieu le 22 avril prochain. La levée de la réunion est proposée par Madame Émilie Turcotte à 20h07.

7. Mots des représentants

7.1 Du comité parents de la CSPO

Monsieur Djama Ahmed résume de ce qui a été dit lors de cette réunion.

7.2 Du comité EHDAA

La prochaine aura lieu le 29 mars prochain. Mme Turcotte fait un résumé de la rencontre.

7.3 De l'OPP

Madame Mélanie Héroux est toujours présente au besoin. Considérant la COVID-19, il sera impossible de faire le BBQ annuel, à l'école. Après discussion, une nouvelle formule est proposée. Les membres pourront y penser et nous en discuterons lors de la prochaine réunion.

Procès-verbal rédigé par :

Pascale Bissonnette

Émilie Turcotte
Présidente du Conseil d'Établissement

Louise Beauchamp
Directrice de l'École St-Jean-Bosco